



MISSIÓ PERMANENT DEL PRINCIPAT D'ANDORRA A LES NACIONS UNIDES

**68^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies -
Discours du Chef du Gouvernement, M. Antoni Martí Petit -**

New York, le 28 septembre 2013

(vérifier au prononcé)

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Mesdames et Messieurs,

Permettez moi tout d'abord de féliciter le Président de cette Assemblée, Monsieur John Ashe, d'Antigua et Barbuda. Nous sommes sûrs que vous serez un exemple de ce que les petits états pouvons faire face aux responsabilités qui nous incombent du fait de notre participation dans la communauté internationale.

M'exprimer devant cette Assemblée au nom du peuple et du Gouvernement de la principauté d'Andorre est pour moi un honneur et une haute responsabilité. C'est un honneur de m'adresser à cette 68ème Assemblée car l'Andorre célèbre les 20 ans de son adhésion aux Nations Unies. En effet, en 1993, grâce à l'approbation de sa Constitution et son entrée aux Nations Unies, l'Andorre a obtenu la reconnaissance formelle d'une réalité qui durait depuis plus de 700 ans : l'existence d'un pays souverain, démocratique et sans forces armées, ayant maintenu sa neutralité, au cœur des Pyrénées.

La visite du Secrétaire général dans notre pays, en avril dernier à l'occasion du 20^e anniversaire de notre Constitution, a permis de réaffirmer de nouveau l'engagement de l'Andorre envers les principes et les valeurs des Nations Unies. Des principes et des valeurs qui ne peuvent uniquement être inscrits

dans de grandes déclarations et des chartes fondatrices, mais qui doivent se traduire par une amélioration effective des conditions de vie des personnes.

Ainsi, il est particulièrement intéressant que l'Organisation des Nations Unies ait mis l'accent ces dernières années sur le développement. Je fais référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement adoptés en 2000 et que nous devons évaluer de manière définitive dans deux ans. Il est tout à fait pertinent d'avoir directement lié les grands principes de paix, de démocratie, de résolution des conflits par le dialogue et de droits de l'homme à des sujets plus concrets et d'une importance cruciale tels que l'éradication de la pauvreté et de la faim, l'éducation primaire universelle, la durabilité et la protection de l'environnement.

Durant cette Assemblée générale, il a été et il continuera à être question de définir de nouveaux objectifs à mettre en œuvre à partir de 2015. Mais nous ne pouvons oublier que tous les rapports nous indiquent que nous arriverons à cette date et qu'une grande partie des objectifs de l'an 2000 ne seront pas atteints. Au cours des 13 dernières années, les avancées en matière de durabilité et de protection de l'environnement ont été minimales ; la mortalité infantile continue d'augmenter dans les régions et les pays les plus pauvres ; l'éducation primaire universelle n'est en aucun cas possible d'ici à 2015 ; et les avancées en matière de prévention et de traitement du SIDA dans les pays les plus pauvres sont encore insuffisantes.

Nombre de nos devoirs sont encore en suspens.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Il serait injuste de ne souligner que ce que nous n'avons pas accompli et d'oublier les avancées obtenues sur d'autres fronts. En effet, depuis l'an 2000, le taux d'extrême pauvreté dans le monde a diminué de moitié ; le pourcentage de la population mondiale ayant accès à l'eau potable est passé de 76 % en 1990 à 89 % en 2010 ; des progrès notables ont été réalisés en matière de lutte contre le paludisme et la tuberculose ; et la réduction de la faim dans le monde de 50 % paraît un objectif accessible.

Les Nations Unies ont eu raison de lier leurs grands principes à des objectifs concrets qui permettent de résoudre les grands problèmes auxquels l'humanité doit faire face, et l'Andorre s'en réjouit. Nous ne pouvons donner pour seule image celle d'un groupe de chefs d'Etat et de Gouvernement réunis dans une ville du premier monde, empreints de bonnes paroles et de bonnes intentions, mais parfaitement inefficaces lorsqu'il s'agit de résoudre les problèmes qui menacent la vie et la dignité de millions de personnes dans le monde entier. Malheureusement, la communauté internationale a parfois projeté cette image.

C'est pour cette raison que nous nous réjouissons que des objectifs concrets soient fixés, que leur exécution soit évaluée et que nous nous retrouvions ici pour en expliquer les progrès et les lacunes.

J'espère par ailleurs que les objectifs de l'après 2015 seront encore plus ambitieux et que nous serons capables d'y consacrer bien plus d'efforts. En effet, les citoyens du monde entier doivent savoir que ceux qui proclament l'extension de la démocratie et de l'Etat de Droit sont ceux-là même qui fournissent des efforts majeurs en vue de réduire la pauvreté, la faim et la mortalité infantile, de promouvoir l'éducation universelle, et l'égalité entre les hommes et les femmes.

Dans le cas contraire, nous risquerions qu'ils considèrent les institutions, y compris l'Organisation des Nations Unies, comme éloignées de leur vie quotidienne et des problèmes réels. Et ce qui serait plus grave, nous risquerions que des termes tels que démocratie, droits de l'homme ou droit international deviennent des termes vides de sens.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Il y a un an, lors de la 67ème Assemblée, nous exprimions notre condamnation et notre rejet des attentats de Benghazi. Aujourd'hui, un an après, nous devons nous sentir tous des citoyens de Nairobi. Nous devons

être à côté de tous ceux qui, en défendant les idéaux des Nations Unies, condamnent le terrorisme.

Il y a un an, nous exprimions depuis cette tribune notre profonde inquiétude quant à la guerre civile en Syrie, notamment quant aux effets dévastateurs que ce conflit avait, déjà alors, sur la population syrienne. Nous affirmions alors que le conflit plaçait la communauté internationale dans un dilemme pervers : celui de devoir trouver le juste équilibre entre la recherche d'une solution diplomatique des conflits et le respect de l'Etat de Droit. Nous condamnons l'utilisation d'armes chimiques contre la population civile, qui va à l'encontre de tout ce que cette Assemblée représente et place la communauté internationale devant un scénario où sont requises des réponses justes et fortes. Devant cette situation, la réaction ferme dirigée par les Etats Unis et la France et accompagnée d'une attitude pragmatique de la Russie, ont permis de générer un *momentum* favorable pour avancer dans la recherche de ce juste équilibre. En premier lieu, pour obtenir un accord sur la vérification et la destruction de ces armes chimiques et en second lieu, pour profiter de cette dynamique pour faire face à un effort diplomatique plus vaste afin de trouver une solution politique au conflit. Pour cela, de nouvelles avancées dans le procès de Genève sont nécessaires. Nous ne pouvons oublier le côté humanitaire de ce conflit en Syrie, qui devient malheureusement, au delà de prioritaire, cruellement urgent.

La reprise des négociations entre Israéliens et Palestiniens s'inscrivent aussi dans une dynamique de recherche du juste équilibre : celui de la solution de deux états, celui qui reconnaît aussi légitime, l'aspiration du peuple palestinien de disposer d'un État qui permette un développement pacifique et démocratique que le désir d'Israël d'obtenir des garanties pour son existence et sécurité.

À chaque conflit que nous sommes incapables de résoudre, nous mettons en péril les principes et les valeurs les plus précieux de la communauté internationale : la paix, la sécurité, le dialogue, les droits de l'homme et la démocratie même.

La communauté internationale n'a pas encore trouvé une manière efficace et juste de réagir. Peut-être précisément parce que nous réagissons aux problèmes au lieu de les prévoir.

Mais je veux reprendre les propos que j'ai tenus au début de mon intervention. Nous ne pouvons permettre que les principes et les valeurs des Nations Unies ne soient que de grandes déclarations sans reflet effectif dans la vie des populations. La paix, la légalité et la démocratie doivent aller de pair avec le respect effectif des droits de l'homme et l'amélioration significative des conditions de vie des populations : moins de pauvreté, moins de famine, plus d'éducation et plus d'égalité entre les sexes. Un programme de développement ambitieux. Appliqué de manière efficace, il constitue la meilleure prévention contre les conflits qui menacent la paix et la sécurité.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

J'ai commencé mon intervention en rappelant l'adhésion de l'Andorre aux Nations Unies il y a 20 ans, et en faisant référence aux sept siècles de paix dans notre pays. En une occasion comme celle-ci, il s'agit d'une référence presque obligée. Elle vous aura très certainement déjà été mentionnée par d'autres représentants andorrans.

Nous sommes fiers de l'histoire pacifique de notre pays. Mais nous sommes aussi tout à fait conscients du fait que l'Andorre aurait difficilement pu vivre plus de 700 ans en paix s'il y avait eu de grandes inégalités au sein de sa population, si les lois n'avaient pas été justes, si, à la place d'un régime parlementaire, la tyrannie avait régné ; car en Andorre comme partout ailleurs, la paix ne peut exister sans justice.

Quant à nous tous, qui sommes réunis ici aujourd'hui, qui sommes passés devant cette tribune cette semaine, nous avons l'obligation de garantir que paix et justice, démocratie et développement, droits de l'homme et résolution négociée des conflits, que tous les principes et valeurs envers lesquels nous nous sommes fermement engagés, aillent toujours de pair. Le chemin est

long et difficile, mais il est le seul chemin possible pour construire un monde meilleur.

Comme disait le Président Obama il y a quelques jours : « Nous vivons dans un monde fait de choix imparfaits », mais cette difficulté manifeste ne doit apparaître comme une excuse pour l'inaction. Notre Coprince, le Président Hollande, déclarait aussi depuis cette tribune « La responsabilité de l'ONU est d'agir » et « La pire décision est de ne pas en prendre ».

Je vous remercie.